

.....  
**Direction Générale du Patrimoine de  
l'Etat et des Investissements Privés**

---031.....

Réf...../ DGPEIP/DTSP/SAF/2025

Conakry, le 03 MAR 2025



**Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI)  
AMI N°: 001/MEF /DGPEIP/SAF/2025**

**Pour le Recrutement d'un Cabinet International pour l'Élaboration de la  
Politique Actionnariale de l'État**

**1. Contexte et Justification**

Dans le cadre de la réforme de la gouvernance des sociétés publiques et des participations de l'État, le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), à travers la Direction Générale du Patrimoine de l'État et des Investissements Privés (DGPEIP), souhaite recruter un cabinet spécialisé en stratégie et développement organisationnel afin d'élaborer une Politique Actionnariale de l'État.

Depuis 2012, la Guinée a engagé une profonde réforme de son cadre juridique et institutionnel en matière de finances publiques avec notamment :

- La Loi Organique Relative aux Lois des Finances (LORF) adoptée en 2012 ;
- Le Règlement Général de la Gestion Budgétaire et de la Comptabilité Publique (RGCBCP) adopté en 2013 ;
- La Loi L/2017/056/AN portant gouvernance financière des sociétés et établissements publics ;
- Le décret D/2018/239/PRG/SGG du 28 septembre 2018 fixant les conditions d'application de la Loi L /2017/056/AN, portant gouvernance financière des sociétés et établissements publics ;
- le décret D/2022/ 578/PRG/SGG du 12 décembre 2022 portant attribution et organisation du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- l'arrêté A/2023/1056/ MEF/CAB/SGG du 23 mars 2023 portant attributions et organisation de la Direction générale du Patrimoine de l'Etat et des Investissements Privés ;
- l'arrêté A/2024/1125/MEF/SG/CAB/SGG du 27 aout 2024 fixant les attributions et les conditions de nomination des Analystes-Evaluateurs ;

Cependant, plusieurs défis persistent :

Sise au quartier Boulbinet –Commune de Kaloum - CONAKRY.  
1er Etage - BP 579 - Tel. (+224) 625 498584 - email : [dgpeip@mefp.gov.gn](mailto:dgpeip@mefp.gov.gn)



Sise au quartier Boulbinet - Kaloum, Conakry - République de Guinée  
Tel. : +224 627 27 30 30 : E-mail : [contact@mefp.gov.gn](mailto:contact@mefp.gov.gn)  
site web : [www.mefp.gov.gn](http://www.mefp.gov.gn)



Toute falsification ou contrefaçon sera punie de 5 à 10 ans d'emprisonnement et d'une amende de 50.000.000GNF à 150.000.000GNF, article 613 du code pénal guinéen

- L'insuffisance de documents de référence et absence d'orientation stratégique en matière de gestion du portefeuille de l'Etat ;
- L'insuffisance de textes encadrant certains domaines tels que la fonction de tutelle financière des sociétés à participations publiques ;
- Le non-encadrement du mode d'intervention de l'Etat actionnaire dans la prise et la cession de participations publiques ;
- La non-définition des seuils et des modalités de prise et de cession des participations publiques ainsi que le mode opératoire de l'Etat dans le processus de création d'entreprise ;
- L'absence de planification des besoins des ministères et institutions en matière de création, d'investissement, de financement et de fonctionnement des entités publiques. ;
- La disparité des structures intervenant dans la gestion des entités sous tutelle et d'une absence de coordination des actions de ces dernières ;
- L'absence ou l'insuffisance d'un cadre normatif d'évaluation et d'adaptation des textes régissant la gestion financière des structures sous tutelle afin de prendre en compte les insuffisances relevées et les nouveaux défis ;
- La maîtrise des dispositions contradictoires et les questions de primauté entre le Traité OHADA et les dispositions légales spécifiques nationales régissant la gouvernance des Société Publique.

L'élaboration d'une Politique Actionnariale de l'État vise à structurer l'intervention de l'État actionnaire et à mettre en place un cadre de gestion optimal, garantissant transparence et efficience.

## 2. Objectifs de la mission

Le Cabinet sélectionné aura pour mission principale :

- de fixer les grands principes et les modalités de gestion du portefeuille de l'Etat ;
- de déterminer les rôles et responsabilités des acteurs ;
- de définir la vision, stratégie de la DGPEIP à travers une déclinaison des objectifs stratégiques et opérationnels
- d'élaborer le plan d'actions prioritaires quinquennal de la DGPEIP
- de proposer les différents outils pour une gestion efficace du portefeuille de l'Etat ;
- de proposer un dispositif de veille stratégique des performances financières des entités sous tutelle;
- de mettre en place un cadre normatif d'évaluation et d'adaptation des textes encadrant les sociétés publiques et mixtes ;
- d'élaborer les textes encadrant la fonction de tutelle financière des sociétés à participations publiques ;
- de concourir à une meilleure articulation entre les missions de régulateur et d'actionnaire de l'Etat ;
- de définir le mode opératoire du Ministère en charge des Finances dans

Sise au quartier Boulbinet –Commune de Kaloum - CONAKRY.  
1er Etage - BP 579 - Tel. (+224) 625 498584 - email : dgpeip@mefp.gov.gn

*BR*

- le processus de création, de transformation, de fusion, de scission des entités publiques ;
- de définir le mode opératoire du Ministère en charge des Finances dans le processus de prise et de cession des participations publiques ;
  - de déterminer un modèle financier qui permette à l'Etat de définir son positionnement dans les prises de participation avec rationalité ;
  - d'assurer une défense des intérêts patrimoniaux de l'Etat ;
  - d'assurer une meilleure coordination des différentes tutelles ;
  - de définir une politique de prise de participation et de cession transparente et optimale des titres publics à travers une planification des besoins et des moyens (faire le point des besoins exprimés par secteur d'activités, prioritaire, stratégique, département ministériel, ainsi que la planification budgétaire y relative) .

### **3. Résultats attendus**

Les livrables suivants devront être produits :

- Un document de politique actionnariale de l'Etat défini ;
- Un document intitulé Plan stratégique quinquennal de la DGPEIP proposé ;
- Un document intitulé Modèle financier de prise de participation publique proposé ;
- Un document portant outils d'évaluation et de supervision sociétés publiques proposé ;
- Une compilation des textes révisés encadrant les structures sous tutelle est proposée ;
- les textes encadrant la fonction de tutelle financière des sociétés à participations publiques sont élaborés;

### **4. Profil du Cabinet Consultant**

Le Cabinet devra justifier d'une expertise avérée dans la gouvernance des sociétés publiques, avec une expérience en stratégie actionnariale. L'équipe devra inclure :

- Un expert en planification stratégique en finances publiques
- Un juriste spécialisé en droit des affaires (OHADA)
- Un ingénieur financier ayant une expérience en gestion de portefeuille public
- Un spécialiste en finances publiques avec une expertise en gestion d'entités publiques

### **5. Modalités de participation**

Les cabinets intéressés doivent soumettre :

1. Une lettre de manifestation d'intérêt

Sise au quartier Boulbinet –Commune de Kaloum - CONAKRY.  
1er Etage - BP 579 - Tel. (+224) 625 498584 - email : dgpeip@mefp.gov.gn

2. Une présentation du cabinet et de ses références internationales
3. Les CV des experts clés
4. Une note méthodologique détaillant l'approche proposée
5. Tout document attestant des qualifications requises

## 6. Méthode de sélection

La sélection se fera selon la méthode basée sur la qualification technique, conformément au Code des marchés publics.

## 7. Lieu et Durée de la mission

- **Lieu d'exécution** : Conakry, Guinée
- **Durée estimée** : 4 mois
- **Date limite de soumission des dossiers** : vendredi 18 Avril 2025

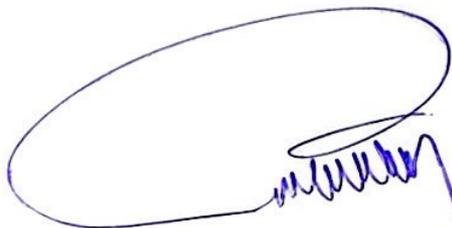
## 8. Dépôt des dossiers

Les dossiers doivent être envoyés en version électronique à l'adresse E-mail suivante : [dgpeip@mefp.gov.gn](mailto:dgpeip@mefp.gov.gn).

**Objet** : "Manifestation d'intérêt – Politique Actionnariale de l'État"

Pour toute demande de clarification, envoyez vos questions au moins 10 jours avant la date limite de soumission des dossiers à l'adresse e-mail ci-dessus.

Directeur Général



KONDE Aboubacar Décon

Sise au quartier Boulbinet – Commune de Kaloum - CONAKRY.  
1er Etage - BP 579 - Tel. (+224) 625 498584 - email : [dgpeip@mefp.gov.gn](mailto:dgpeip@mefp.gov.gn)